

Résumé

Le présent rapport fait le point sur la performance du marché du travail de l'Ontario en 2023. Il se compose d'un résumé de l'ensemble du marché du travail de la province et de renseignements sur les groupes démographiques, les industries, les professions, les grandes villes et les autres provinces. Il présente également des renseignements sur la croissance des salaires par rapport à l'inflation.

Après deux années de croissance record de l'emploi, le marché du travail de l'Ontario a ralenti en 2023

- Après avoir enregistré des gains records en 2021 et 2022, le rythme de la création d'emplois en Ontario a ralenti en 2023, le nombre d'emplois augmentant de 183 200 (soit 2,4 %). Le taux de chômage annuel de la province a légèrement augmenté, passant de 5,6 % en 2022 à 5,7 % en 2023.
- Bien que la population active de l'Ontario (15 ans et plus) ait augmenté à son rythme le plus rapide jamais observé, soit 2,3 % en 2023, la croissance de la main-d'œuvre dans la province a été encore plus forte (2,5 %). En conséquence, l'activité sur le marché du travail¹ a légèrement progressé pour atteindre jusqu'à 65,5 %, son taux le plus élevé depuis 2015.

La plupart des catégories démographiques ont connu des gains d'emplois

- Les personnes appartenant au principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) ont connu une croissance de l'emploi de 2,7 % en 2023, le taux d'emploi des femmes ayant légèrement plus augmenté que celui des hommes. Le taux d'emploi (84,1 %) et le taux d'activité sur le marché du travail (88,3 %) des personnes du principal groupe d'âge actif ont atteint des niveaux records en 2023.
- Parmi les grandes catégories démographiques, les jeunes travailleuses et travailleurs ont connu le rythme de croissance de l'emploi le plus lent en 2023 (1,8 %), l'emploi des jeunes hommes ayant augmenté de 4,7 %, partiellement compensé par une baisse de 1,2 % de l'emploi des jeunes femmes.
- L'emploi dans le secteur public a augmenté plus lentement que dans le secteur privé en 2023 (1,6 % contre 3,3 %), après avoir connu un rythme de croissance plus rapide au cours des deux années précédentes.
- Le nombre de travailleuses et de travailleurs autonomes en Ontario a baissé de 9 800 (- 0,9 %) en 2023, marquant ainsi la troisième baisse des quatre dernières années. Les travailleuses et travailleurs autonomes représentaient 13,6 % de l'emploi total, soit le plus petit pourcentage depuis 1991, ce qui reflète une augmentation rapide de l'emploi salarié dans des postes permanents.
- Parmi les 16 principales industries de l'Ontario, 14 ont connu une croissance de l'emploi en 2023. Le secteur des soins de santé et de l'aide sociale a connu la plus forte croissance de l'emploi (37 600, soit 4 %), alors que le secteur du commerce de gros et de détail a subi une baisse (- 24 300, soit -2,1 %).
- Le nombre de postes vacants a eu tendance à baisser en 2023, déclinant de 24,9 % par rapport à l'année précédente, avec des déclinés dans l'ensemble des secteurs excepté dans les services d'utilité publique.
- Toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) en Ontario, sauf deux, ont connu une croissance de l'emploi en 2023. Windsor a connu la croissance la plus rapide pour la création d'emplois (8,2 %), alors que Hamilton (- 1,1 %) et Oshawa (- 1,0 %) ont perdu des emplois.

La croissance des salaires en Ontario a été plus forte que l'inflation en 2023 pour la plupart des groupes de travailleuses et de travailleurs

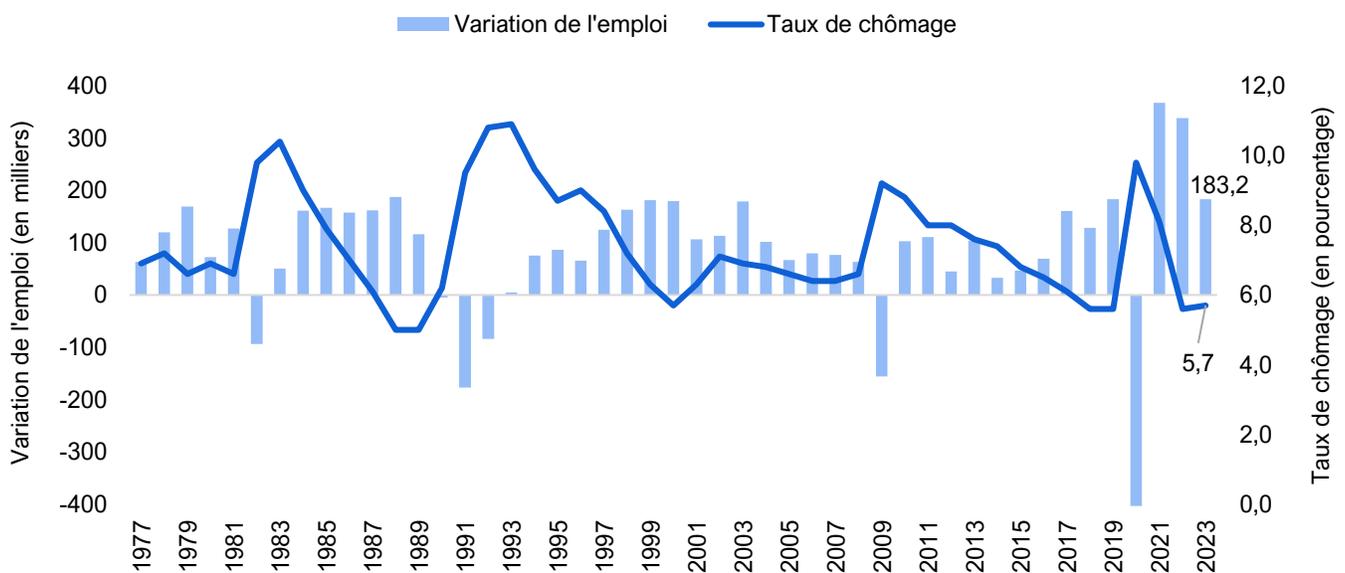
- Après deux ans de croissance des salaires inférieure à l'inflation, le salaire horaire moyen des Ontariennes et des Ontariens a augmenté de 5,1 % (34,63 dollars) en 2023, soit plus que les 3,8 % du taux d'inflation annuel de l'indice des prix à la consommation. Les salaires dans 12 des 16 groupes sectoriels et 18 des 34 groupes professionnels ont connu une croissance supérieure à l'inflation.

¹ Défini comme le pourcentage de la population en âge de travailler qui participe au marché du travail, que ces personnes soient employées ou au chômage à la recherche d'un emploi.

Après deux années de croissance record de l'emploi, le marché du travail de l'Ontario a ralenti en 2023

Après avoir enregistré des gains records en 2021 et 2022, le rythme de création d'emplois en Ontario a ralenti en 2023, le nombre d'emplois augmentant de 183 200 (soit 2,4 %)². Le taux de chômage annuel de la province a légèrement augmenté, passant de 5,6 % en 2022 à 5,7 % en 2023. Bien que la population active de l'Ontario³ ait augmenté à son rythme le plus rapide jamais observé, soit 2,3 % en 2023, la croissance de la main-d'œuvre dans la province a été encore plus forte (2,5 %). En conséquence, le taux d'activité sur le marché du travail⁴ a légèrement progressé pour atteindre jusqu'à 65,5 %, son taux le plus élevé depuis 2015.

Figure 1
L'Ontario a gagné 183 200 emplois en 2023



Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0327-01.

L'Ontario a perdu des emplois au cours du second semestre 2023

Sur une base mensuelle, le marché du travail de l'Ontario a ralenti au cours de second semestre 2023, avec 32 800 emplois perdus entre juillet et décembre. Le taux de chômage a augmenté, passant de 5,1 % en avril à 6,3 % en décembre. Cette augmentation de 1,2 % du taux de chômage marque la plus forte hausse sur une période de huit mois depuis la période allant de décembre 2008 à août 2009 (+ 2 0 %), à l'exception de la pandémie.

² Avec la reprise de l'économie après les fermetures pendant la pandémie de COVID-19, l'emploi en Ontario a gagné 367 400 emplois (5,2 %) en 2021 et 338 300 (4,6 %) en 2022, marquant ainsi la plus forte croissance de l'emploi jamais enregistrée depuis 1976.

³ Définie comme les personnes âgées de 15 ans et plus.

⁴ Défini comme le pourcentage de la population en âge de travailler qui participe au marché du travail, que ces personnes soient employées ou au chômage à la recherche d'un emploi.

Le principal groupe d'âge actif a connu une forte croissance de l'emploi alors que les jeunes femmes ont subi des pertes d'emploi

En 2023, l'emploi a augmenté pour toutes les grandes catégories démographiques, à l'exception des jeunes femmes (15 à 24 ans). Les personnes appartenant au principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) ont connu une croissance de l'emploi de 2,7 % en 2023, le taux d'emploi des femmes ayant légèrement plus augmenté (3,0 %) que celui des hommes (2,4 %). Le taux d'emploi⁵ et le taux d'activité sur le marché du travail du principal groupe d'âge actif ont atteint des niveaux records en 2023, avec respectivement 84,1 % et 88,3 %, ces deux taux atteignant également des records absolus pour les travailleuses.

Parmi les grands groupes d'âge, les jeunes travailleuses et travailleurs ont connu le rythme de croissance de l'emploi le plus lent en 2023 (1,8 %), l'emploi des jeunes hommes ayant augmenté de 4,7 %, partiellement compensé par une baisse de 1,2 % de l'emploi des jeunes femmes. La chute de l'emploi des jeunes femmes en 2023 est notamment due à un déclin de 20 400 emplois à temps partiel dans le secteur du commerce de gros et de détail, et fait suite à une croissance de l'emploi exceptionnelle de cette catégorie de personnes en 2021 et 2022 (11,6 et 10,4 % respectivement). La catégorie des travailleuses et des travailleurs de 55 ans et plus a connu une croissance de l'emploi de 1,9 %, avec une croissance similaire pour les hommes (2,0 %) et les femmes (1,8 %) les plus âgés.

Le taux de chômage des personnes du principal groupe d'âge actif a légèrement augmenté, de 4,6 % en 2022 à 4,7 % en 2023, alors que pour les jeunes travailleuses et travailleurs, le taux de chômage a augmenté d'un point de pourcentage pour atteindre 12,5 %. Les personnes actives plus âgées ont vu leur taux de chômage baisser et passer de 4,6 % en 2022 à 4,1 % en 2023.

Tableau 1
Résumé des résultats sur le marché du travail pour différents groupes démographiques

| Âge et sexe | Vairation annuelle de l'emploi en 2023 (en milliers) | Vairation annuelle de l'emploi en 2023 (en pourcentage) | Taux de chômage (en pourcentage) | | |
|---|--|---|----------------------------------|------------|------------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 |
| Jeunes (15-24 ans) | 18,4 | 1,8 | 15,9 | 11,5 | 12,5 |
| Hommes | 24,4 | 4,7 | 16,5 | 12,4 | 12,8 |
| Femmes | -5,9 | -1,2 | 15,2 | 10,6 | 12,2 |
| Catégorie principale (25-54 ans) | 132,9 | 2,7 | 6,7 | 4,6 | 4,7 |
| Hommes | 61,8 | 2,4 | 6,6 | 4,3 | 4,5 |
| Femmes | 71,2 | 3,0 | 6,8 | 5,0 | 5,0 |
| Âgés (55 ans et plus) | 31,8 | 1,9 | 7,4 | 4,6 | 4,1 |
| Hommes | 18,4 | 2,0 | 7,2 | 4,5 | 4,1 |
| Femmes | 13,4 | 1,8 | 7,8 | 4,7 | 4,0 |
| Total | 183,2 | 2,4 | 8,1 | 5,6 | 5,7 |

Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0327-01.

⁵ Défini comme le pourcentage de la population en âge de travailler qui a un emploi.

L'Ontario a enregistré des gains d'emploi dans la plupart des catégories d'emploi

L'emploi a augmenté dans la plupart des principales catégories, sauf pour les travailleuses et les travailleurs autonomes. En 2023, l'emploi à temps plein (2,7 %) a progressé plus rapidement que l'emploi à temps partiel (1,0 %) pour la deuxième année consécutive. La croissance de l'emploi dans des postes permanents (3,1 %) a dépassé celle de l'emploi temporaire (1,7 %). L'emploi dans le secteur public a augmenté plus lentement que dans le secteur privé en 2023 (1,6 % contre 3,3 %), après avoir connu un rythme de croissance plus rapide au cours des deux années précédentes.

Le nombre de travailleuses et de travailleurs autonomes en Ontario a baissé de 9 800 (- 0,9 %) en 2023, marquant ainsi la troisième baisse sur les quatre dernières années. Depuis 2019, 87,6 % de la baisse dans le secteur du travail autonome est imputable aux travailleurs autonomes non constitués en société et n'ayant pas d'aide rémunérée, ce qui peut refléter des possibilités accrues d'emplois rémunérés dans des emplois permanents, qui ont augmenté à un rythme record en 2021 et 2022⁶. Le pourcentage de travailleuses et de travailleurs dans des emplois permanents a atteint le niveau record de 76,6 % en 2023, alors que le pourcentage de travailleuses et de travailleurs autonomes a chuté à 13,6 %, soit son niveau le bas depuis 1991.

Tableau 2

Résumé des résultats sur le marché du travail par type d'emploi et catégorie de travailleuses et de travailleurs

| Catégorie d'emploi | Variation annuelle de l'emploi en 2023 (en milliers) | Variation annuelle de l'emploi en 2023 (en pourcentage) |
|--|--|---|
| Type d'emploi | | |
| Temps plein | 169,8 | 2,7 |
| Temps partiel | 13,4 | 1,0 |
| Catégorie de travailleur | | |
| Privé | 168,8 | 3,3 |
| Public | 24,2 | 1,6 |
| Autonome | -9,8 | -0,9 |
| Caractère permanent de l'emploi rémunéré* | | |
| Permanent | 180,4 | 3,1 |
| Temporaire | 12,6 | 1,7 |
| Total | 183,2 | 2,4 |

* L'emploi rémunéré n'inclut pas le travail autonome.

Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableaux 14-10-0327-01, 14-10-0027-01 et 14-10-0072-01.

⁶ La croissance annuelle des emplois permanents en 2021 (5,5 %) et en 2022 (5,3 %) était la plus forte jamais enregistrée.

La plupart des secteurs industriels de l'Ontario ont connu une forte croissance de l'emploi en 2023

Parmi les 16 principaux secteurs industriels de l'Ontario, 14 ont connu une croissance de l'emploi en 2023. Le secteur des soins de santé et de l'aide sociale a enregistré la plus forte croissance de l'emploi (37 600, soit 4,0 %), suivi des services d'hébergement et de restauration (28 100, soit 7,0 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (27 800, soit 3,5 %). À l'autre bout du spectre, le commerce de gros et de détail a connu une baisse de l'emploi (- 24 300, soit - 2,1 %) en 2023 après deux années de forte croissance. Trois secteurs industriels — les services d'hébergement et de restauration, les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien, ainsi que les autres services⁷ — ont continué de fonctionner avec moins d'employés en 2023 par rapport à la période d'avant la pandémie de 2019.

Tableau 3
La majorité des industries a enregistré des gains d'emplois en 2023

| Secteur | Variation annuelle de l'emploi en 2023 (en milliers) | Variation annuelle de l'emploi en 2023 (en pourcentage) |
|---|--|---|
| Soins de santé et aide sociale | 37,6 | 4,0 |
| Services d'hébergement et de restauration | 28,1 | 7,0 |
| Services professionnels, scientifiques techniques | 27,8 | 3,5 |
| Fabrication | 20,9 | 2,7 |
| Autres services | 20,0 | 7,9 |
| Transport et entreposage | 18,7 | 4,9 |
| Administration publique | 15,0 | 3,4 |
| Information, culture et loisirs | 11,6 | 3,7 |
| Construction | 8,0 | 1,4 |
| Agriculture | 7,5 | 10,5 |
| Services éducatifs | 4,5 | 0,8 |
| Foresterie, pêche, mines, carrières, pétrole et gaz | 3,2 | 8,6 |
| Services d'utilité publique | 3,2 | 5,3 |
| Finance, assurance, immobilier, location et crédit-bail | 3,0 | 0,4 |
| Services aux entreprises, bâtiments et autres services de soutien | -1,6 | -0,6 |
| Commerce de gros et de détail | -24,3 | -2,1 |

Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0023-01.

Le nombre de postes vacants a eu tendance à baisser en 2023

Parallèlement à la plus faible croissance de l'emploi, le nombre de postes vacants a eu tendance à baisser en 2023, déclinant de 24,9 % par rapport à l'année précédente⁸. Le nombre de postes vacants a chuté dans l'ensemble des secteurs, sauf dans le secteur public (43,9 % d'augmentation). Les postes vacants à long terme, c'est-à-dire les postes qui n'ont pas été pourvus avant 90 jours ou plus, représentent 34,2 % de tous les postes vacants au cours du troisième trimestre de 2023, soit une baisse par rapport au pic de 37,2 % du quatrième trimestre 2022⁹. Cependant, le pourcentage de postes vacants à long terme est resté plus élevé en 2023 dans l'ensemble des principales catégories d'emploi par rapport à la période d'avant la pandémie de 2019.

⁷ Les autres services incluent des secteurs associés à la réparation et à l'entretien des véhicules à moteur, des machines et équipement, ainsi que d'autres produits; les services de soins personnels, les services funéraires, les services de blanchisserie et autres services aux personnes; les organismes religieux, subventionnaires, civiques et professionnels ou similaires; ainsi que les ménages privés qui emploient des personnes, comme les cuisiniers, femmes de ménage, jardiniers, gardiens et gardiennes d'enfants. Pour plus de détails, consulter le [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2017 version 3.0](#).

⁸ Variation du nombre moyen de postes vacants au cours des trois premiers trimestres 2023 par rapport à la moyenne au cours de la même période en 2022.

⁹ Statistique Canada : Enquête sur les postes vacants et les salaires : Tableau 14-10-0328-01.

Tableau 4
Le nombre de postes vacants a décliné dans la plupart des industries en 2023

| Secteur | Variation annuelle des postes vacants en 2023* (en milliers) | Variation annuelle des postes vacants en 2023* (en pourcentage) | Postes vacants en 2023** (en milliers) |
|---|---|--|---|
| Services d'hébergement et de restauration | -19,3 | -38,4 | 31,0 |
| Commerce de gros et de détail | -13,9 | -27,3 | 37,1 |
| Fabrication | -11,0 | -34,8 | 20,7 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | -10,8 | -37,0 | 18,4 |
| Finance, assurance, immobilier, location et crédit-bail | -8,1 | -34,0 | 15,7 |
| Construction | -7,8 | -29,1 | 19,1 |
| Services aux entreprises, bâtiments et autres services de soutien | -6,9 | -22,7 | 23,3 |
| Information, culture et loisirs | -5,0 | -30,3 | 11,4 |
| Transport et entreposage | -2,6 | -16,5 | 13,0 |
| Autres services | -2,5 | -17,7 | 11,6 |
| Agriculture, foresterie, pêche, chasse | -1,6 | -30,3 | 3,6 |
| Services éducatifs | -0,8 | -7,6 | 9,2 |
| Soins de santé et aide sociale | -0,6 | -1,1 | 52,5 |
| Administration publique | -0,4 | -7,5 | 5,3 |
| Mines, carrières et extraction pétrolière et gazière | -0,1 | -11,8 | 1,0 |
| Services d'utilité publique | 0,5 | 43,9 | 1,6 |
| Tous les secteurs | -90,9 | -24,9 | 274,5 |

* Variation du nombre moyen de postes vacants au cours des trois premiers trimestres 2023 par rapport à la moyenne au cours de la même période en 2022.

** Nombre moyen de postes vacants au cours des trois premiers trimestres 2023

Source : Statistique Canada : Enquête sur les postes vacants et les salaires : Tableau 14-10-0326-01.

L'emploi s'est accru dans la plupart des régions métropolitaines de recensement (RMR)

Toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) en Ontario, sauf deux, ont connu une croissance de l'emploi en 2023. Windsor (8,2 %), Ottawa-Gatineau (5,7 %) et Kingston (5,1 %) ont eu le rythme le plus rapide de création d'emplois. À l'inverse, Hamilton a connu un déclin de l'emploi (- 1,1 %) en raison de pertes d'emplois dans les services d'hébergement et de restauration et dans le commerce de gros et de détail. L'emploi a également décliné à Oshawa (- 1,0 %) en raison de pertes d'emplois dans les secteurs des autres services, de la construction et de la fabrication. En 2023, l'emploi à Brantford, Grand Sudbury et Hamilton est resté sous son niveau d'avant la pandémie de 2019.

Le taux de chômage a augmenté dans 9 des 16 RMR en raison d'une augmentation plus rapide de la main-d'œuvre par rapport à l'emploi. Notamment, le taux de chômage de Belleville, qui était le plus faible de l'ensemble des RMR en 2022 (3,7 %), est devenu le plus élevé en 2023 (6,5 %) en raison d'une croissance de la main-d'œuvre (5,7 %) de plus du double de celle de l'emploi disponible (2,6 %). Sur l'ensemble des RMR, les taux de chômage en 2023 étaient les plus faibles à Thunder Bay (4,2 %), Ottawa-Gatineau (4,5 %) et Brantford (4,6 %).

Tableau 5

La majorité des RMR a enregistré des gains d'emplois en 2023

| Recensement par région métropolitaine | Variation annuelle de l'emploi, 2023 (en pourcentage) | Taux de chômage (en pourcentage) | | |
|--|---|----------------------------------|------|------|
| | | 2021 | 2022 | 2023 |
| Windsor | 8,2 | 9,7 | 7,7 | 6,4 |
| Ottawa-Gatineau (partie située en Ontario) | 5,7 | 6,1 | 4,2 | 4,5 |
| Kingston | 5,1 | 7,5 | 5,5 | 4,7 |
| Barrie | 4,3 | 8,1 | 5,5 | 4,9 |
| London | 3,9 | 7,9 | 5,7 | 5,3 |
| Guelph | 3,6 | 6,8 | 4,2 | 4,7 |
| Thunder Bay | 3,4 | 7,3 | 4,9 | 4,2 |
| Kitchener-Cambridge-Waterloo | 3,0 | 6,3 | 5,7 | 6,0 |
| Toronto | 2,9 | 9,3 | 6,4 | 6,3 |
| Belleville | 2,6 | 8,4 | 3,7 | 6,5 |
| Grand Sudbury | 1,8 | 7,5 | 4,3 | 4,9 |
| Peterborough | 0,8 | 7,8 | 4,5 | 4,7 |
| Brantford | 0,6 | 7,1 | 5,1 | 4,6 |
| St. Catharines-Niagara | 0,4 | 10,3 | 5,2 | 5,8 |
| Oshawa | -1,0 | 7,8 | 5,3 | 5,7 |
| Hamilton | -1,1 | 6,9 | 4,9 | 5,5 |

Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0385-01.

La croissance de l'emploi a ralenti dans la plupart des provinces en 2023

Toutes les provinces ont connu une croissance de l'emploi en 2023, mais à un rythme plus lent qu'en 2022, sauf au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. En 2023, l'Île-du-Prince-Édouard a eu la croissance de l'emploi la plus forte (5,7 %), alors que la Colombie-Britannique a eu la croissance la plus faible (1,6 %). La croissance de l'emploi en Ontario (2,4 %) était la sixième la plus forte parmi toutes les provinces.

Le taux de chômage a chuté dans les quatre provinces de l'Atlantique en 2023, tout en restant cependant plus élevé que dans le reste du pays. Terre-Neuve-et-Labrador avait le taux de chômage le plus élevé de toutes les provinces (10,0 %) et le Québec avait le plus faible (4,5 %) pour la troisième année consécutive. En 2022, l'Ontario affichait le cinquième plus bas taux de chômage au pays, derrière le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Tableau 6

L'Ontario arrive au sixième rang des provinces en 2023 pour son taux de croissance de l'emploi

| Province | Variation annuelle de l'emploi, 2023 (en pourcentage) | Taux de chômage (en pourcentage) | | |
|-------------------------|--|----------------------------------|------------|------------|
| | | 2021 | 2022 | 2023 |
| Île du Prince-Édouard | 5,7 | 9,7 | 7,6 | 7,3 |
| Alberta | 3,6 | 8,6 | 5,8 | 5,9 |
| Nouveau-Brunswick | 3,5 | 9,2 | 7,2 | 6,6 |
| Nouvelle-Écosse | 2,7 | 8,6 | 6,5 | 6,3 |
| Manitoba | 2,5 | 6,5 | 4,6 | 4,8 |
| Ontario | 2,4 | 8,1 | 5,6 | 5,7 |
| Québec | 2,3 | 6,1 | 4,3 | 4,5 |
| Saskatchewan | 1,8 | 6,6 | 4,7 | 4,8 |
| Terre-neuve-et-Labrador | 1,8 | 13,1 | 11,3 | 10,0 |
| Colombie-Britannique | 1,6 | 6,6 | 4,6 | 5,2 |
| Canada | 2,4 | 7,5 | 5,3 | 5,4 |

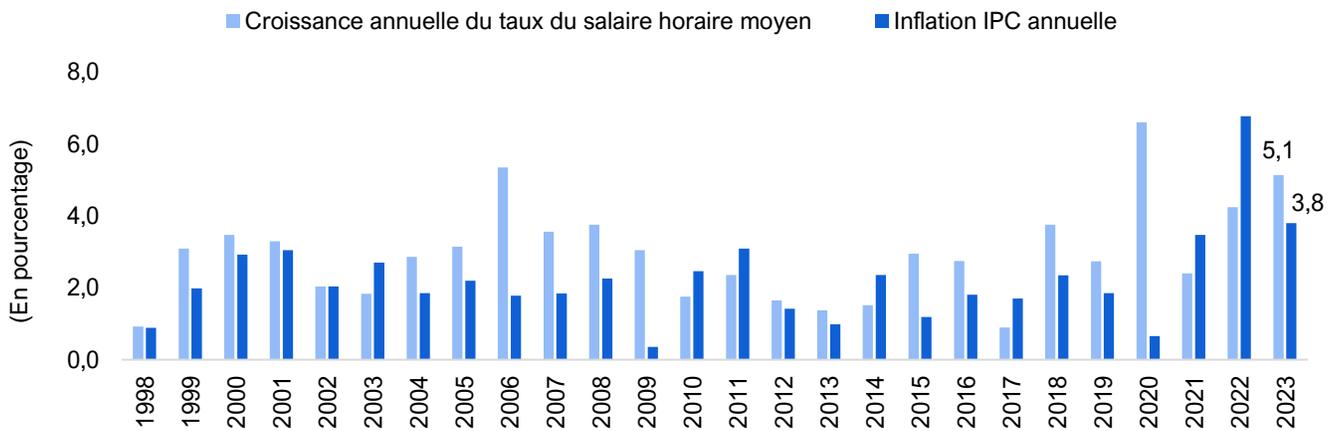
Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau [14-10-0327-01](#).

La croissance des salaires en Ontario a dépassé le taux d'inflation en 2023

Après deux ans de croissance des salaires inférieure à l'inflation, le salaire horaire moyen des Ontariennes et des Ontariens a augmenté de 5,1 % pour atteindre 34,63 \$ en 2023, soit plus que les 3,8 % du taux d'inflation annuel de l'indice des prix à la consommation.

Figure 2

La croissance du salaire horaire moyen a dépassé le taux d'inflation en 2023

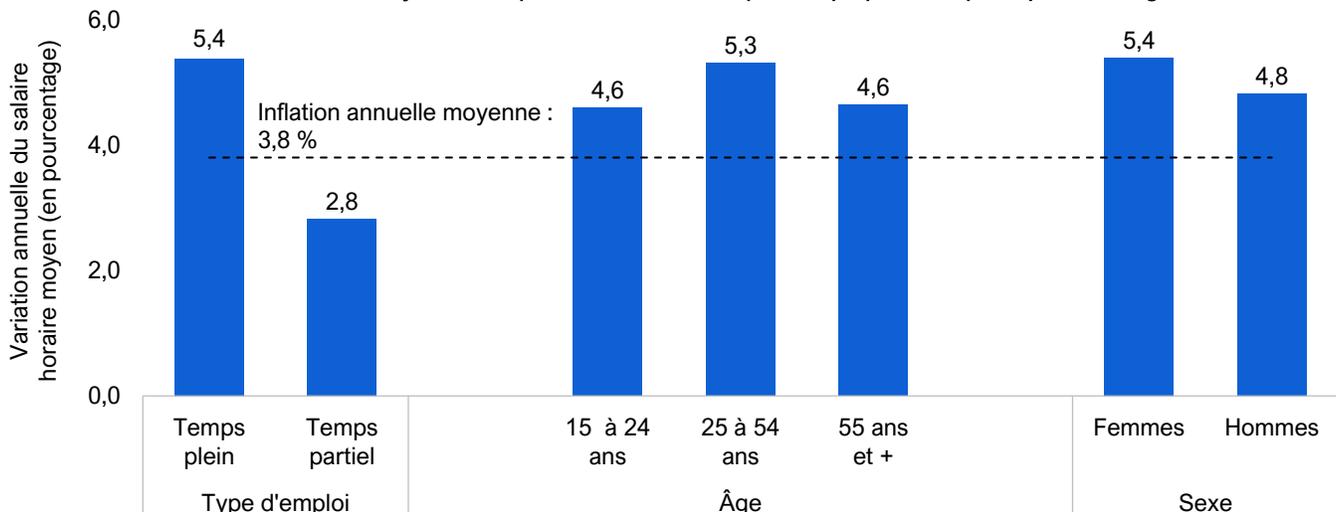


Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0064-01 et Indice des prix à la consommation : Tableau 18-10-0005-01.

La croissance des salaires était supérieure au taux de l'inflation (3,8 %) pour toutes les catégories principales, sauf pour les travailleuses et travailleurs à temps partiel. Les salaires des employées et des employés à temps plein a augmenté de 5,4 %, soit presque le double des 2,8 % de croissance pour les travailleuses et les travailleurs à temps partiel. Parmi les groupes démographiques, les personnes appartenant au principal groupe d'âge actif ont connu une croissance des salaires de 5,3 %, alors que les travailleuses et travailleurs jeunes et âgés ont bénéficié d'une croissance du salaire horaire moyen de 4,6 %. La croissance moyenne des salaires des travailleuses (5,4 %) était supérieure à celle des travailleurs (4,8 %).

Figure 3

La croissance du salaire horaire moyen est supérieure à l'inflation pour la plupart des principales catégories



Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0064-01.

La croissance des salaires dans la majorité des industries et des groupes professionnels a dépassé l'inflation

Parmi les 16 principaux secteurs industriels, 12 industries ont vu leur salaire horaire moyen croître plus rapidement que l'inflation. L'agriculture, le secteur qui a connu la croissance de l'emploi la plus rapide en 2023, a enregistré la plus forte croissance annuelle des salaires. La deuxième plus forte croissance des salaires a été enregistrée dans la foresterie, la pêche, l'exploitation minière, l'exploitation des carrières ainsi que l'extraction de pétrole et de gaz, ce dernier secteur ayant également la deuxième croissance la plus rapide de l'emploi. Les salaires dans les soins de santé et l'aide sociale, l'un des secteurs qui génèrent le plus d'emplois en Ontario, ont augmenté légèrement au-dessus de l'inflation, à 4,0 %. Les services d'hébergement et de restauration, qui, historiquement, ont le salaire horaire moyen le plus faible de tous les secteurs industriels, ont connu une croissance des salaires inférieure à l'inflation, soit 3,1 %, alors que les salaires des personnes employées dans le secteur de l'information, la culture et les loisirs ont baissé de 1,0 %.

Tableau 7

Le taux du salaire horaire moyen dans quatre industries n'a pas suivi l'inflation de l'IPC

| Secteur | Salaire horaire moyen, 2023 (en dollars) | Variation annuelle du salaire horaire moyen en 2023 (en pourcentage) |
|---|---|---|
| Agriculture | 25,9 | 19,6 |
| Foresterie, pêche, minies, carrières, pétrole et gaz | 44,6 | 10,1 |
| Fabrication | 33,3 | 7,8 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 46,5 | 6,7 |
| Transport et entreposage | 31,7 | 5,9 |
| Administration publique | 44,7 | 5,8 |
| Construction | 35,9 | 5,7 |
| Finance, assurance, immobilier, location et crédit-bail | 43,3 | 5,4 |
| Commerce de gros et de détail | 26,7 | 5,4 |
| Autres services | 29,3 | 5,1 |
| Services aux entreprises, bâtiments et autres services de soutien | 26,6 | 5,0 |
| Soins de santé et aide sociale | 32,5 | 4,0 |
| Services d'utilité publique | 50,8 | 3,2 |
| Services d'hébergement et de restauration | 19,5 | 3,1 |
| Éducation | 39,8 | 1,2 |
| Information, culture et loisirs | 32,2 | -1,0 |
| Total des personnes employées, tous secteurs | 34,6 | 5,1 |

Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0064-01.

Sur 34 différents groupes professionnels, 18 ont vu leur salaire horaire moyen augmenter plus rapidement que l'inflation en 2023. Les groupes professionnels qui ont connu la plus forte croissance des salaires sont les cadres intermédiaires dans le commerce, les transports, la production et les services d'utilité publique (11,9 %), les professions et emplois de soutien dans l'art, la culture et le sport (10,6 et 8,4 %), et enfin les travailleurs et ouvriers dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (7,7 %). Les salaires du personnel techniques dans les domaines de l'art, de la culture et du sport¹⁰ ont légèrement baissé (-0,1 %). La croissance des salaires des cadres intermédiaires du commerce de gros et de détail et des services à la clientèle (0,7 %), des services de protection du public de première ligne et des auxiliaires des services juridiques, sociaux, communautaires et éducatifs (1,2 %), des ouvriers dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique (1,6 %) et des professionnels de santé (1,6 %) était inférieure à l'inflation.

¹⁰ Selon la [Classification nationale des professions 2021](#) de Statistique Canada, les métiers techniques dans l'art, la culture et le sport sont des professions appartenant à la catégorie FEER 2 (formation, études, expérience et responsabilités) qui requièrent généralement un diplôme d'études collégiales ou une formation en apprentissage de deux ans ou plus, ou des postes de supervision. Les métiers de l'art, la culture et le sport sont des professions FEER 3 qui requièrent généralement un diplôme d'études collégiales ou une formation en apprentissage de moins de deux ans, ou plus de six mois de formation en cours d'emploi. Les métiers auxiliaires de l'art, la culture et le sport sont des professions FEER 4 et 5 qui requièrent généralement un diplôme d'études secondaires, plusieurs semaines de formation en cours d'emploi ou une preuve de travail à court terme et aucune éducation formelle.

Tableau 8
Taux du salaire horaire moyen par profession

| Classification nationale des professions (CNP) | Salaire horaire moyen, 2023 (en dollars) | Variation du salaire horaire annuel moyen (en pourcentage) |
|---|--|--|
| Cadres supérieurs/Cadres supérieures | 59,8 | 5,6 |
| Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures | 93,7 | 7,1 |
| Personnel d'encadrement intermédiaire spécialisé | 62,5 | 4,5 |
| Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle | 45,8 | 0,7 |
| Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique | 55,6 | 11,9 |
| Affaires, finance et administration, sauf cadres | 34,1 | 4,8 |
| Personnel professionnel en finance et en gestion des affaires | 43,7 | 4,7 |
| Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif spécialisés | 34,4 | 3,9 |
| Personnel administratif et personnel de la logistique du transport | 30,1 | 4,7 |
| Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement | 24,8 | 3,0 |
| Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, sauf cadres | 45,8 | 5,5 |
| Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées | 50,2 | 5,1 |
| Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées | 34,6 | 3,0 |
| Secteur de la santé, sauf cadres | 34,7 | 3,8 |
| Personnel professionnel des soins de santé | 43,0 | 1,6 |
| Personnel technique des soins de santé | 34,4 | 6,2 |
| Personnel de soutien des services de santé | 23,9 | 3,1 |
| Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, sauf cadres | 40,4 | 3,7 |
| Personnel professionnel du droit, d'enseignement, des services gouvernementaux, sociaux et communautaires | 46,2 | 4,9 |
| Services de protection publique de première ligne et personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement | 31,2 | 1,2 |
| Personnel de soutien en éducation et en protection juridique et publique | 29,0 | 5,4 |
| Prestataires de soins et personnel de soutien de juridique et de la protection du public et surveillants/surveillantes d'élèves, brigadiers/brigadières et autres professions connexes | 21,5 | 2,8 |
| Arts, culture, sports et loisirs, sauf cadres | 29,4 | 3,6 |
| Personnel professionnel des arts et de la culture | 36,0 | 3,3 |
| Personnel technique des arts, de la culture et des sports | 33,2 | -0,1 |
| Personnel des arts, de la culture et des sports | 27,1 | 10,6 |
| Personnel de soutien des arts, de la culture et des sports | 21,7 | 8,4 |
| Vente et services, sauf cadres | 22,2 | 3,0 |
| Personnel de supervision des ventes au détail et des services et personnel des ventes et des services | 28,1 | 3,3 |
| Personnel des ventes et des services | 25,4 | 2,4 |
| Représentants/représentantes des ventes et du service et autres professions des services à la clientèle et personnels | 23,1 | 3,2 |
| Personnel de soutien aux ventes et services | 18,1 | 3,0 |
| Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés, sauf cadres | 30,7 | 3,8 |
| Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des métiers techniques et des transports | 35,6 | 3,5 |
| Métiers généraux | 27,5 | 2,6 |
| Personnel au courrier et à la distribution de messages, autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé | 27,4 | 4,2 |
| Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manoeuvres de transport et personnel assimilé | 24,1 | 5,6 |
| Ressources naturelles, agriculture et production connexe, sauf cadres | 26,5 | 8,0 |
| Superviseurs/superveuses et personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe | 37,0 | 3,8 |
| Travailleurs/travailleuses et manoeuvre en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe | 23,0 | 7,7 |
| Fabrication et services d'utilité publique | 27,2 | 6,3 |
| Personnel de supervision, opérateurs/opératrices de poste central de contrôle et monteuses/monteurs dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et monteuses/monteurs et inspecteurs/inspectrices de montage d'aéronefs | 39,3 | 6,6 |
| Opérateurs/opératrices de machines, monteuses/monteurs et inspecteurs/inspectrices dans le traitement, la fabrication et l'impression | 24,6 | 5,4 |
| Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique | 21,1 | 1,6 |
| Total des personnes employées, toutes professions | 34,6 | 5,1 |

Source : Statistique Canada : Enquête sur la population active : Tableau 14-10-0417-01.

À propos de ce document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

Jay Park, sous la direction de Paul Lewis. Yefei Zhang et Andy Zhu ont apporté leur contribution à ce rapport.

Le contenu de ce rapport est fondé sur les données disponibles au 29 janvier 2024. Les données utilisées dans ce rapport sont disponibles sur demande.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISBN 978-1-4868-7823-9

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024